

Collège de la passe, 29 mars 2014 à Bruxelles, en présence de Moustapha Safouan, autour de son livre *La psychanalyse. Science, thérapie – et cause*¹

Sylvain Gross. On va continuer l'après-midi avec Moustapha Safouan. C'est le collège de la passe de l'EpSF qui organise cette partie de l'après-midi, où on va discuter de la question de la fin de l'analyse ou de la passe, c'est un des derniers chapitres du livre de Moustapha Safouan, en sa présence. Dans votre livre vous rappelez judicieusement que la passe est une procédure et non pas un dispositif. Il y a une différence entre procédure de la passe et dispositif d'École, le dispositif d'École est en fonction de comment cette procédure est mise en œuvre pour chaque association, chaque École. Je propose à Laurence Brisbarre, concernant l'EpSF, de présenter le dispositif de passe, puis Patrick de Neuter le fera pour Espace analytique, et Martin Petras le fera pour Le Questionnement Psychanalytique².

Laurence Brisbarre. Déjà, j'avais peut-être une question à vous poser, Moustapha Safouan. À la lecture de votre ouvrage, je me posais la question sur l'accueil qui pouvait être fait aux nouveaux analystes de l'École à l'EFP. Est-ce que vous pourriez nous dire quelque chose qui nous ferait avancer dans nos questions d'école actuelles ? Qu'est-ce qui leur était proposé ?

Moustapha Safouan. Comme vous le savez cette École a été la conséquence de ce qu'on a appelé l'excommunication de Lacan. Le terme d'excommunication se justifie parce que cet acte, qui demandait la suppression de son nom de la liste des didacticiens, se justifiait non pas d'une théorie mais d'un dogme. Et d'un dogme parce que la question : est-ce que la formation de l'analyste ça donne lieu à la formation d'un homme de science ou bien est-ce que ça donne lieu à un thérapeute, cette question n'a été même pas réglée. Lui, son but était de répondre à cet acte en répondant aux questions auxquelles ceux-là même qui l'ont mis à la porte étaient incapables de répondre. Ce qui fait que pendant les trois premières années de la fondation de cette École - je crois que ça remonte à 1964 - c'était une période où l'École en quelque sorte était centrée surtout sur son séminaire qu'il faisait à l'École Normale puis je ne sais pas où. La question des titres, parce que quand il s'agit d'une société, que ce soit Lacan ou un autre, il faut bien des titres, donc il faut bien des hiérarchies, qu'on le veuille ou non – parce que les titres ça ne correspond qu'à une hiérarchie – Et évidemment il faut une administration, elle était faite de gens qui étaient très proches de lui, ses élèves les plus proches, des gens comme Serge Leclair, Perrier ou bien Guy Rosolato, bref. Ça a continué comme ça pendant trois ou quatre ans au cours desquels cette École n'a donné aucun titre à personne. Parce que justement la question du titre a son importance, parce qu'on ne peut donner le titre qu'en sachant ce que c'est le didacticien. Donc en quelque sorte c'était le temps que Lacan lui-même a utilisé pour méditer la question du didacticien. C'était la seule réponse honnête possible à cet acte. Mais alors la méditation ça a donné ce que vous lisez dans le projet du 9 octobre 1967. En tout cas ça a eu plusieurs effets très divers, des réactions très différentes. Il y a une partie des personnes qui étaient les plus proches de lui, Jean-Paul Valabrega, avec Piera Aulagnier et François Perrier, qui étaient les piliers du directoire, ceux-là ont complètement refusé l'idée, mais ce n'est pas parce qu'ils savaient ou ne savaient pas ce que c'est que le didacticien, mais parce que, comme l'idée de la passe était inséparable de l'idée de passeur – ils étaient inséparables pourquoi ? parce que comme Lacan lui-même a pu admettre que même l'analyse ne conduit pas à cette fin de l'analyse que serait le désir de l'analyste, parce que lui il ne le contestait pas, mais l'idée était que peut-être qu'on ne le contestait pas parce que la position-même d'où écoute l'analyste ne lui permet pas de dénicher ce désir – mais avec un tel mariage, écouté par quelqu'un d'autre que l'analyste, c'est comme ça qu'il se rapproche du modèle de la vérité telle qu'on peut la saisir mais pas de la place du juge, ou de la place d'un supérieur, c'est antipathique avec l'idée même du grade. Ce qui fait que ça ne peut être que le passeur. C'est là qu'est venue l'idée de passeur, c'est-à-dire d'une autre écoute qui nous permet de dénicher ce qu'autrement on ne dénicher pas. Cette idée de passeur a été radicalement refusée par les trois que je viens de citer. Eux ils ont

1 M. Safouan, *La psychanalyse. Science, thérapie – et cause*, Vincennes, Thierry Marchaisse, 2013.

2 La présentation de Martin Petras n'a pas eu lieu. Par contre, Michel Goddens a présenté le dispositif de passe à l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien, voire plus bas.

démisionné, mais au niveau de ceux qui sont restés, l'opposition était différente aussi. Par exemple il y avait surtout Jean Clavreul, parce que quand le projet a été lancé dans la proposition, il y a Jacques-Alain Miller qui en a donné une interprétation comme s'il y a une passe qui arrivait à l'intérieur, la passe c'est la fin de l'analyse, le désir de l'analyste c'est ce qui arrive à la fin de l'analyse et que donc la passe qui se fait à travers les passeurs qui communiquent leur témoignage au jury d'agrément c'est une passe 2 qui éclaircit la passe 1. Ça c'était une idée qui en elle-même est incorrecte, mais en tout cas les choses ne deviennent pas claires comme ça, ne suscitent pas de réaction immédiatement. Mais Clavreul était sûr et certain, c'était sa théorie, que ce désir de l'analyste ça peut s'éclaircir comme un effet après-coup de l'analyse. Il y a donc une fraction des analystes qui étaient pour l'idée que c'était une expérience qui intéresse l'après-coup de l'analyse. Pour moi personnellement je crois que c'était aussi partagé avec quelques autres, notamment Claude Conté et Dumézil, c'était du même coup il y avait la question de savoir le destin de la pulsion après la traversée du fantasme. La pulsion parentale, si on traverse le fantasme parental qu'est-ce que ça devient, par exemple. Donc l'idée de l'après-coup suscitait d'autant plus d'enthousiasme qu'elle rejoignait une autre question qui est celle du destin de la pulsion après l'analyse.

Il y avait quand même un problème qui se posait pour tous, c'est que comme on ne constate pas cette émergence du désir de l'analyste ou sa clarification à la fin de l'analyse, comme ça ne se constate pas à la fin, quel est le rapport ? Mais quand même ça doit être quelque chose qui à tout le moins est préparé par cette fin de l'analyse, que ce soit l'après-coup ou c'est quand même un effet de l'analyse. Alors comment accorder l'idée de la passe avec les idées qui étaient largement débattues dans l'École et hors de l'École des critères de la fin de l'analyse. Voilà, les positions étaient partagées. Et puis il y avait d'autres gens qui étaient, comme Abdouchéli, qui voyait que de toute façon c'était, quoi qu'on en dise, du moment qu'il y aura deux titres, membre de l'École et Analyste de l'École, ça sera une réinstauration de hiérarchie et du didacticien. Abdouchéli a dit : tout le monde, même si ce n'est pas l'intention de Lacan, le fait est que tout le monde reprendra comme ça – parce qu'effectivement tout le monde était palpitant parce qu'il y aura quelque chose qui s'appellera AE, ça fait palpiter ce genre de lettres. Lui il a prévu l'échec dès le départ. Mais il est resté. En tout cas voilà les positions différentes.

Mais pour autant nous avons participé, comme je viens de citer quelques membres à commencer par Clavreul et moi-même, parce que nous sommes les deux qui sommes restés pendant tout le long de cette période. C'était en quelque sorte une position de : on ne sait jamais, mais peut-être qu'on gagnera en effet des clartés, c'est une expérience à tenter. Mais comme une partie intégrante de cette expérience était la désignation de passeurs, comment choisir quelqu'un qui serait en train de passer à l'analyste, c'est-à-dire désir d'analyste ? Ça on ne l'a pas vu mais alors les critères qu'on a utilisés effectivement étaient les critères qui étaient indiqués à la fin de l'analyse par des gens comme Ferenczi par exemple, quand il parle d'une fin de l'analyse, les critères c'était par exemple le surmontement de la menace de castration. Ou encore, Lacan a introduit des choses qui ont leur valeur, surtout l'idée de la chute du sujet supposé savoir etc...

Donc, quand quelqu'un a désigné un passeur, c'est qu'il est sur les critères de la fin de l'analyse. Le fait est que quand même le plus grand nombre de passants étaient des analysants de Lacan. Et puis une des idées qui présidaient à la promotion de cette idée de la passe, à son adoption comme une expérience qui vaut la peine, la condition était quand même sur table que le passant arrive en accord avec son analyste. Mais en fait, la plus grande partie des analysants étaient des analysants qui se présentaient de leur propre chef, et Lacan n'a absolument rien dit, on imagine facilement que s'il a un analysant qui veut se présenter à la passe, s'il lui dit : - non, ce n'est pas la fin de l'analyse - de la part de l'analyste ça risque d'aller trop loin dans des effets incontrôlables comme ça peut se produire dans un cancer, pourquoi pas jusqu'à une castration, alors donc il ne pouvait dire non. Mais en tout cas la plupart étaient des analysants de Lacan, qui venaient sans son accord. Et puis Lacan lui-même, à ma connaissance, n'a pas désigné un passeur, sauf une ou deux fois – je ne suis même pas sûr que c'était deux fois. Mais les passeurs, ce n'était pas le jury d'agrément qui les désignait, c'était les analystes de l'École. Alors Maud Manonni ne se privait pas d'envoyer des passeurs, et il n'y avait pas, dans le processus, une démarche qui consiste à demander à l'analyste – par exemple (???) ou Maud Manonni - pourquoi avez-vous désigné ce passeur. D'ailleurs si on avait posé la question, ça aurait consisté à donner un de ces critères qu'on sait. Par exemple le complexe de virilité chez tel patient qui a disparu,

ou je ne sais pas... En tout cas nous avons continué dans les conditions que je viens de décrire, et peu à peu, nous avons été conduits au résultat qui s'appelle un échec, c'est-à-dire que l'espoir qu'on attendait – gagner une certaine acquisition de savoir concernant quelque chose qui serait un désir d'être analyste ou d'exercer l'analyse, ce qui subsiste en quelque sorte d'un désir authentique dans le sens qu'il est déjà ce qui reste après quelque chose de l'ordre de la traversée du fantasme – ça on ne l'a pas vu. Et Lacan lui-même a admis, évidemment c'était pour lui une expérience destinée à vérifier une hypothèse, mais quand on fait une expérience dont tel est le but, on attend d'avoir la preuve. Mais quand c'est le contraire il faut quand même un peu d'honnêteté et de courage pour le dire, ce qu'il a fait. De ce fait-même, comme cette expérience qui est destinée à dégager, à clarifier le désir de l'analyste était liée à la scientificité-même, comme je l'ai expliqué, il a conclu que la psychanalyse n'est pas une science, mais la psychanalyse au sens de l'expérience. Ça ne veut pas dire une négation qu'il y a quand même un travail de conceptualisation très important et qui relève sérieusement parlant de l'ordre de l'épistémè, si ce n'est de l'ordre des sciences exactes. Mais en tout cas, donc dans cette ligne il a admis cette conclusion. Ça ne veut pas dire que l'idée d'un désir de l'analyste est quelque chose de fou, comme ça, ça peut correspondre à quelque chose mais on ne peut pas intégrer ça dans un but de savoir qui serait le savoir qu'obtiendrait une institution.

Elisabeth Leybold. Mais, si c'était un échec, que représentaient les nominations A.E. ?

Moustapha Safouan. Ça répondait à ceci qu'il y avait quand même analysant et analysé, et il y avait des analysés qui donnaient toutes les garanties comme quoi un travail sérieux a été fait. Disons que les réponses positives c'était pour confirmer le travail analytique en lui-même, au fond, mais pas pour confirmer qu'on a clarifié la... ce que je veux dire, l'expérience de bout en bout, depuis la désignation des passeurs jusqu'au témoignage des passeurs jusqu'à l'écoute du jury d'agrément, tout a été conduit selon les critères de toujours, enfin surtout les critères lacaniens de la fin de l'analyse. Et la réponse à la demande, à la candidature d'un passant, était (*inaudible*) encore une fois aux critères de la fin de l'analyse. Parce que par la force des choses, on a vu des cas où quelqu'un a pu dire : tout ça, c'est de la foutaise, je sais si Lacan veut que je le sois je le serai, si Lacan ne veut pas je ne le serai pas. On ne peut tout de même pas donner une réponse à ce degré zéro de l'intérêt à quelqu'un qui a fait un travail sérieux dans son analyse, comme il y en a quand même, comme il y en avait. Mais ce n'était pas parce que l'un a clarifié la question plus qu'un autre.

Brigitte Lemérier. Je voudrais revenir sur la question de l'échec de la passe. À Deauville, lors de sa conclusion des assises, Lacan nous dit : « J'ai voulu avoir des témoignages de comment on devient analyste. Naturellement je n'en ai eu aucun. Bien entendu, c'est un échec complet, cette passe³. » Ça a jeté un froid... Mais je voudrais remettre les choses dans leur contexte, parce que la signification qu'on donne à ces paroles n'est peut-être pas la bonne. Juste avant l'intervention de Lacan, Jean Clavreul a fait son exposé. Or Clavreul dit quelque chose à quoi Lacan va faire écho. Il me semble que le « bien entendu » de Lacan - « Bien entendu c'est un échec complet, cette passe » - s'adresse à Clavreul. Avant, Clavreul a dit dans son exposé : « Si on attend de la passe qu'elle offre un savoir qu'on peut maîtriser, si l'on attend cela de la passe, alors, la passe est un échec. » Cette position de Clavreul est quand même tout à fait intéressante. Il ne dit pas que la passe en général est un échec. Il dit que la passe est un échec si on en attend un savoir. C'est-à-dire que la passe ne fonctionne pas forcément pour produire du savoir.

Dans ce même exposé, Clavreul fait un travail très intéressant en reprenant la question de la passe à partir des deux jugements d'attribution et d'existence de Freud. Ce qu'il dit, c'est que le jugement d'attribution qui consiste à attribuer quelque chose de bon ou quelque chose de mauvais à un candidat, c'est sur ce modèle-là que s'effectuent les titres, les notes à l'université. Ça passe par un jugement d'attribution : ce qui est bon, l'université l'intègre, le candidat qui est dit mauvais candidat est rejeté. Ce qu'avance Clavreul, c'est qu'il n'est pas possible de prendre ce modèle-là en ce qui concerne la

³ Intervention de J. Lacan aux journées de Deauville sur la passe, publiée dans les *Lettres de l'École* n° 23, avril 1978 : « J'ai voulu avoir des témoignages, *naturellement* je n'en ai eu aucun, des témoignages de comment ça se produisait. *Bien entendu*, c'est un échec complet cette passe. »

psychanalyse. Et que la passe, si la passe effectivement est strictement déterminée par la psychanalyse, par ce qu'on attend de la psychanalyse et par ce qu'elle nous enseigne, alors, la passe ne relève pas du jugement d'attribution, mais d'un jugement d'existence. Jugement d'existence qui porte sur l'objet petit *a*, l'objet de la psychanalyse. Autrement dit, ce que soutient Clavreul à ce moment-là, c'est que la passe n'est pas faite pour donner du savoir, mais qu'il y a quelque chose qui surgit dans la passe et qui a des effets, et qui est l'objet petit *a*, l'objet de la psychanalyse. Je voulais simplement souligner que de reprendre l'exposé de Clavreul, ça donne une autre signification à ce que Lacan dit quand il parle d'échec.

Moustapha Safouan. C'est juste, que Clavreul a dit : si on attend quelque chose c'est un échec, mais Lacan attendait justement quelque chose.

Brigitte Lemérier. C'est un échec de Lacan, mais pas de la passe.

Moustapha Safouan. Non, non, échec de Lacan... mais personne n'a jamais réussi ! Mais ça ne veut pas dire que l'idée de la passe est une idée bête absolument, parce qu'il y a quand même deux questions concernant cette histoire de désir de l'analyste. Il y a une question de la raison suffisante en quelque sorte : quel est ce désir qui fait qu'il exerce ce genre de travail – question qui ne se pose pas pour un chimiste ou un physicien quelconque mais qui se pose pour quelqu'un dont le désir constitue l'axe autour duquel tourne le questionnement de l'analysant. Il y a donc : d'où vient chez lui ce désir-là. Mais il y a aussi l'autre question qui est tout-à-fait différente et qui à mon avis est légitime, qui est : quelles sont les conditions auxquelles le désir de l'analyste doit répondre pour qu'il soit à même d'exercer l'analyse comme un lieu nettoyé de la jouissance. Ça c'est le vocabulaire lacanien, mais moi je peux le dire autrement : pour qu'il puisse fonctionner en gardant son désir comme un *x*. Ça n'est pas n'importe qui comme ça qui s'assoit sur le fauteuil et peut faire ce travail, ça n'est pas un travail de psychologie. Alors donc l'expérience de la passe on peut la prendre, mais dans le deuxième sens, les conditions dans ce cas-là ce seront les conditions de la fin de l'analyse. Donc la plus grande importance parmi ces critères, pour les raisons que j'ai dites tout à l'heure, ça sera la chute du sujet supposé savoir. Mais en tout cas il y a la question, là, qui se pose dans ces termes, qui justifie qu'on reprenne l'expérience de la passe. Et il y a aussi, une société scientifique de la psychanalyse on peut en imaginer une, mais ce n'est pas parce que le scientifique ne s'intéresse pas à la psychanalyse, à l'expérience. Il s'y intéresse mais sans en faire sa tâche, ce n'est pas sa mission de former. Mais du moment qu'il y a là des gens qui deviennent des analystes on peut s'intéresser à leur cheminement. Dans ce cas-là, l'expérience peut servir aussi à voir qu'est-ce qu'il y a, même pas seulement chez les analystes, chez quiconque on peut recueillir des témoignages pour savoir qu'est-ce qu'il y a dans ce qui fait – on dit la psychanalyse – mais qui a un effet de guérison. Ça c'est une question qui reste obscure. Une reprise de l'expérience de la passe dans le but de ce style, dont je viens de dire les deux qui me paraissent légitimes, ça suffit.

Et puis le « c'est un échec », c'est un échec. Non pas de Lacan. C'est un échec du but même qui était proposé. Mais deux choses : ça ne veut pas dire que l'expérience de la passe est stupide, elle peut avoir d'autres utilités, et même une utilité relative au désir de l'analyste dans le sens que je viens de dire. Et puis l'idée que quelqu'un ait des motivations qui ont fait que ce n'est pas tout-à-fait par hasard qu'il a fini par exercer ce métier, c'est quelque chose quand même de sensé - ce n'est pas seulement par désir - mais la question c'est que c'est de l'ordre de la vérité et non pas du savoir. Donc on ne peut pas faire de cet enjeu qu'est le désir de l'analyste, un enjeu autour duquel on va constituer une institution.

Anne-Marie Braud. Je me suis pas mal attardée dans votre livre sur le chapitre qui concerne Pierre Legendre, quand vous reprenez cette question de la passe, et puis les questions qui tournent autour de l'institution et la question de la formation. Et j'ai deux questions. Ça m'a fait filer dans les lettres de l'École freudienne de janvier 1978, sur un texte que vous avez présenté, c'était donc les Assises de l'EFP sur L'expérience de la passe, à Deauville, et vous aviez intitulé votre intervention : « La proposition d'octobre 67 dix ans après ». Vous expliquez que vous étiez dans le jury d'agrément, d'ailleurs vous avez dit à l'instant que vous y étiez toute la durée du jury avec Jean Clavreul. Autour de cette question du jury d'agrément j'ai repris un peu des choses que vous précisez, donc je vous lis,

quand vous expliquez ces nouveaux tournants au jury d'agrément : « Il y a trente ans, j'ai compris que Lacan avait opéré un tournant en rappelant que la psychanalyse était une expérience de discours. Si le rappel n'avait pas eu lieu en son temps, je n'aurais sans doute pas continué à exercer la psychanalyse. » Et vous ajoutez plus loin : « Chose étonnante, j'ai mis dix ans pour m'apercevoir que vingt ans après ce premier tournant, un second tournant a eu lieu, qui consiste à centrer la psychanalyse, non plus autour de l'identification avec l'analyste - je pense que c'est là aussi qu'on peut parler de tourner autour de l'échec ou pas l'échec de la passe, en tout cas ça a révélé quelque chose autour de ça - c'est-à-dire autour de l'être sans preuve de ce dernier, mais autour de son désir. » Et là, j'ajoute quelque chose sur les effets quand on est pris dans un dispositif de passe, quand on reprend la procédure de la passe de 1967 dans une École — chacun peut la reprendre à sa façon, on va en parler — vous ajoutez : « J'ai la certitude non moins étonnante que ni ma pratique personnelle ni même la fréquentation des séminaires n'auraient suffi à me conduire à cette constatation sans mon expérience comme membre du jury d'agrément ».

Donc là portait ma question, qui s'adresse d'une façon plus générale sur les effets qui ne concernent pas du tout seulement le passant, les passeurs, ou la question de quelqu'un qui serait nommé A.E., mais tous les effets que ça induit à partir de toutes les personnes qui sont concernées par cette question, qui sont prises dans le dispositif et plus généralement dans une procédure.

Et la deuxième question qui suit celle-là, vous dites bien dans le livre que vous êtes resté un peu à côté de tout ce qui était institutionnalisation, et donc page 340 vous expliquez : « pour moi, mon intérêt pour l'institutionnalisation de la psychanalyse n'a commencé qu'après la mort de Lacan » et c'est là que vous écrivez en 1983 votre livre que je trouve très passionnant, Jacques Lacan et la question de la formation des analystes.

Moustapha Safouan. Quand est-ce que j'ai écrit tout ça ? [Rires]

Anne-Marie Braud. En 78 à Deauville.

Moustapha Safouan. Oui, alors qu'est-ce que j'ai dit ? [Rires]

Anne-Marie Braud. Qu'il y a eu des effets sur vous dans le fait d'être pris dans l'écoute des passeurs dans le travail du jury d'agrément.

Moustapha Safouan. Oui, c'est une expérience qui est quand même... j'allais dire, il n'y a rien qui puisse vous permettre de visualiser ce qu'on peut dire des analystes comme cette expérience. C'est incroyable. C'est un peuple hétéroclite, à un degré incroyable, on se demande comment la puissance de l'institution peut faire j'allais dire de ces bonhommes et de ces bonnes femmes, des Uns, qui sont 'membres de'. Mais ça peut avoir un sens très banal, mais je ne suis pas sûr que c'est juste, ça peut s'expliquer facilement par le narcissisme un peu exagéré des analystes. Mais en tout cas, le fait de visualiser les analystes, c'est une première impression qui me vient à l'esprit en réponse à votre question. Et puis l'autre impression – impression ce n'est pas conclusion – c'est quand même : il y a un analysant et un analysé. Qu'est-ce que vous voulez, parce que ça rencontre des souvenirs concrets. Il y a certains, comme ça – souvenirs concrets - il y a par exemple tel analysant ou analysante qui m'a fait dire comme ça : c'est vraiment quand même dommage qu'on n'a pas tout le temps ou plus souvent des analysants en or comme ça [Rires]. Et Lacan m'a répondu par une question qui valait une confirmation sans réserve : oui ; c'est-à-dire n'est-ce pas, c'était sa réponse. Mais est-ce que ça, c'est l'indice qu'il y a ici un désir et là il n'y a pas de désir ? Pas nécessairement, mais qu'il y a un analysant et un analysé, parce qu'il y a aussi des analysants et analysés au niveau thérapeutique, pas seulement au niveau didactique. Et puis il y a même des analysants beaucoup plus ingénieux dans les thérapeutiques, qu'il y en a dans les didactiques, ça ne s'exclut pas, je crois que c'est une expérience commune. Alors voilà, ces deux impressions sont les plus fortes. Il y a une autre troisième impression, c'est que personne ne savait vraiment sur quel terrain il mettait les pieds quand il choisissait un passeur. Parce qu'on suppose qu'il pensait aux critères reconnus de la fin de l'analyse, mais il n'était même pas sûr que c'était le cas toujours. Et puis évidemment il y a des impressions qui relèvent de la psychologie de bas étage, c'est-à-dire on peut remarquer qu'il y a un analyste qui désigne un passeur

parce que si son passeur passe il sera A.E., ce qui peut le pousser à désigner des passeurs comme ça sans regarder de plus près. Mais ça, c'est secondaire, quand même. Voilà quelques impressions qui me viennent à l'esprit.

Quelqu'un dans la salle. Il y a la richesse de l'expérience pour chacun des membres du jury d'agrément, vous en témoignez, mais qu'est-ce qu'il en était du travail d'élaboration partagée entre les membres de ce collège qu'il constituait ? Et quelle était la place de Lacan dans cette dynamique, si elle avait lieu ?

Moustapha Safouan. Pour la première question, c'est ça justement le reproche majeur que Serge Leclair a fait déjà assez tôt au congrès de La Motte, il a regretté le fait justement que nous ne faisons pas ce que vous suggérez maintenant, c'est-à-dire un travail, disons en cartel, ça c'est vrai, on ne l'a pas fait. Mais parce qu'on avait des amitiés, des liens personnels. Moi par exemple j'étais constamment en échanges avec Jean Clavreul et avec Claude Conté. Mais il n'y avait pas le travail dans le sens que vous venez de suggérer.

Le même intervenant. Mais qu'est-ce qu'il en était de la place de Lacan ?

Moustapha Safouan. Pour ce qui est de la présence de Lacan, il était d'autant plus neutre que les analysants venaient de chez lui. Mais ça ne veut pas dire qu'il était muet, et puis je vous assure – je ne veux pas dire des choses dans le détail parce que c'est quand même... - mais il avait des remarques, Lacan, pour visualiser quelqu'un en deux mots... ce n'était pas du tout ce qui s'appelle un (???) - quelqu'un qui s'y connaissait, en allemand -, mais c'est quelqu'un comme un artiste, il a une façon comme ça de décrire un personnage. J'ai vu beaucoup d'analystes kleinien, ils n'étaient pas français – je les ai vus en Angleterre, au Brésil... – qui avaient un talent inouï pour saisir ce que c'est qu'un fantasme. Par exemple, je vais vous raconter une histoire pour donner un exemple de ce que j'entends. J'étais au Brésil et je devais faire l'analyste, et pendant que je parlais, à un moment donné j'ai vu que le public est sidéré, on sent que le public est silencieux mais ce n'était pas un silence ordinaire, on se demande : mais qu'est-ce qui se passe ? Et je regarde, le traducteur était quelqu'un qui connaissait parfaitement le français, parce qu'il avait passé huit ans à Sainte Anne comme interne, au lieu de traduire ce que je disais en français il le répétait en français. Alors devant cette sidération générale il y avait un analyste que je connaissais mais qui était un des kleinien que je viens de décrire, qui m'a regardé... cet homme, là, le traducteur, vraiment il ne faisait que digérer son existence. Cette capacité comme ça de saisir la domination du fantasme et lequel, sur un personnage, Lacan était un as. A la fin, il était plus silencieux, peut-être même un tout petit peu revêche, mais jamais muet, plus (*inaudible*) si l'on peut dire. C'est tout le changement que j'ai pu constater. Mais autrement, dire que nous étions sous l'influence de Lacan et tout ça, ça n'a pas de sens. D'ailleurs, comme il était avec nous, si l'expérience pouvait répondre aux questions qu'il se posait, il aurait entendu ces réponses puisqu'il était là en même temps que nous. Mais il n'a rien dit, il a dit qu'il n'a rien appris.

Quelqu'une dans la salle. Par rapport à ce que vous venez de dire, au travail dans le jury, comment alors vous positionniez-vous pour donner la réponse, finalement ?

Moustapha Safouan. C'est-à-dire, la question peut avoir le sens de : qu'est-ce qui nous guidait chacun ?

La même intervenante. Oui.

Moustapha Safouan. Sur ce que je viens de dire : la référence aux critères concernant la fin de l'analyse.

La même intervenante. Dans le jury, donc.

Moustapha Safouan. A travers ce que les passeurs nous communiquaient et qui concernait à la fois les raisons qui ont fait que le passant a demandé à faire une analyse didactique (*inaudible*) et l'analyse qui est devenue didactique, il y a quand même des témoignages qui attestent qu'un tel a vraiment eu une expérience qui lui a fait comprendre qu'est-ce que c'est que l'inconscient, et un autre qui ne donne aucun indice comme quoi il a compris quoi que ce soit à cet inconscient. Alors on peut admettre ça pour un analyste et l'autre non. Voilà !

Patrick de Neuter. Est-ce qu'il y avait un certain accord entre vous quant à ces indices ?

Moustapha Safouan. On ne peut pas... comme dans toutes les situations, il y avait l'accord majoritaire. Je crois que pour le oui il y avait presque la majorité, je crois. Et puis il n'y avait pas que le oui et le non, il y avait aussi ce qu'on peut prendre comme conséquence des effets de la réponse sur la personne etc... Parce que dès que vous posez à quelqu'un : est-ce que vous avez le désir ? Si vous dites à quelqu'un : tu désires, ça le renvoie à sa propre problématique de la castration. Ce qui fait que cette expérience non seulement n'a rien donné, mais elle a donné les résultats les plus néfastes qu'il soit. Ça a motivé des suicides.

Laurence Brisbarre. Ce que vous avez dit, Moustapha Safouan, d'une expérience à tenter : « on ne sait jamais », je crois qu'au niveau de l'EpSF quelque chose de ce que vous dites là a été repris, et en tout cas c'est de cette question que je voudrais parler maintenant. Au niveau de l'EpSF donc, des questions se posent. Je voudrais dire quelque chose du dispositif proposé par l'École, puisque je sais qu'ici il y a des personnes qui sont d'associations, alors je ne sais pas si vous avez le dispositif de passe comme à l'EpSF mais on va pouvoir en rediscuter après.

Le dispositif de passe que propose l'EpSF, et ce depuis vingt ans maintenant est la reprise de l'expérience précédente : cette passe que Jacques Lacan a initiée, quelle place prend-elle dans le champ analytique ? Quelle place les analystes lui accordent-ils ? Quel rôle joue-t-elle, et comment le joue-t-elle dans une École de psychanalyse ? Cet après-midi qui nous réunit là, quelle place prend-elle dans la transmission de la psychanalyse ? C'est ce qui souvent a été débattu au sein de l'EpSF. En effet, qu'une après-midi, une par mois environ, soit consacrée aux travaux sur la passe a parfois posé question dans l'École. Qu'est-ce qui serait évoqué lors de ces réunions publiques ? Quel public serait intéressé par les questions sur la passe ? Mais aussi, de quelle façon évoquer la passe, la procédure de la passe : le passeur, le passant, le cartel de passe. Que l'on évoque la passe par le biais de l'art, de la topologie, de l'histoire, de la science, a parfois rencontré de la réprobation. Certains s'interrogeaient sur le rapport de ces matières avec la passe, voire l'utilité de ces réunions. Ainsi a-t-on vu évoluer le nom de cet après-midi proposé par le collège de la passe. La forme également : qui y était invité, qui intervenait. La question sous-jacente ne se pose-t-elle pas en termes d'enseignement ? Cet enseignement de la psychanalyse que Jacques Lacan qualifiait d'intransmissible. Quel serait cet enseignement sinon celui acquis dans l'analyse et celui acquis à la lecture des textes, textes dont celui du passant qui s'offre à la passe fait partie.

Comment s'articule cette procédure à l'EpSF ? Procédure qui vise à éclairer par quelles chicanes se forme le désir de l'analyste. L'analyste qui a fait le pas d'occuper la place de l'analyste qui vient rencontrer le secrétaire de la passe est invité à tirer au sort les deux passeurs qui témoigneront de sa passe, dans le cadre de cette procédure. Son texte et le texte de ses passeurs, retransmis par ses passeurs, vont traverser la procédure pour se transmettre au public. Le premier public, me semble-t-il, est le cartel de passe, ce cartel qui en fait lecture. Le deuxième public est le collège de la passe comme chambre d'écho de cette lecture, qui viendra lui-même évoquer les questions posées par la passe devant un public plus large. Public composé de membres de l'École, d'autres Écoles ou associations intéressées par la passe. Ainsi peut-on dire que ces réunions publiques du collège de la passe tentent de soutenir un travail de doctrine et d'enseignement que l'EpSF a fait choix de proposer. Il me semble que ce qui fait témoignage, c'est par exemple cet après-midi avec vous, Moustapha Safouan, et je repense à l'intervention de José Attal à Marseille, intervention après laquelle il y a eu beaucoup de questions.

Je reviens un peu en arrière pour préciser que si quatre analystes sont tirés au sort pour composer le cartel de passe, au sein du collège de la passe, ils s'adjoignent un analyste ou un non-analyste au sens

précisé par Lacan. C'est alors seulement que la passe peut être entendue, il est sans doute important de le souligner lorsqu'on parle de public. De même qu'au dispositif sont liés d'autres acteurs, ainsi en va-t-il de l'analyste confronté dans les cures qu'il mène à la question de la désignation des passeurs. Il n'y a plus de passeurs, a-t-on dit à un moment donné. Il n'y a plus de passes, entendit-on ailleurs. La passe ça ne fonctionne plus, entend-on encore. Cette offre faite au sein de l'École n'ouvre-t-elle pas à ce que des passeurs, la passe au sens de Jacques Lacan, entendent, puis témoignent d'une passe. Que des passants trouvent un lieu pour accueillir cette parole, que des analystes engagent leur responsabilité et désignent un passeur - après en avoir parlé à un autre analyste, analyste du collège, de son choix - c'est un pari, me semble-t-il, que l'École engage de faire fonctionner l'expérience de la passe, et du désir de chaque analyste de l'association que de participer à cette expérience.

Moustapha Safouan. Si vous admettez que la psychanalyse est transmissible parce qu'elle est scientifique et que cette transmission donne comme résultat la clarification de ce pourquoi on a désiré, comme si c'était forcément par désir, qu'on a désiré exercer la psychanalyse, si vous admettez tout cela, même une éternité ne suffira pas pour répondre à vos questions [*Rires*]. Moi personnellement, je crois que cette idée de transmission n'a qu'un seul sens, quand ça concerne la transmission des biens. Et dans ce cas-là, on laisse les biens aux enfants sans leur demander leur avis, il n'y a pas besoin de leur demander s'ils acceptent la succession, parce que déjà dès le départ la faute a été commise [*Rires*]. Bien oui parce qu'il paraît qu'on a demandé à Héraclite pourquoi il n'a pas eu d'enfants, il a répondu : mais parce que j'aime les enfants ! [*Rires*]. Alors en dehors de cela, cette histoire de transmission, c'est un fantasme parental.

Sylvain Gross. On va remercier Moustapha Safouan d'avoir répondu et d'avoir passé tout cet après-midi avec nous.

Patrick de Neuter. À l'Ali, on n'a pas repris la procédure de la passe à cause des effets négatifs rapportés par plusieurs anciens de l'École freudienne. À Espace analytique, fondée par Maud Mannoni, bien que l'on se réfère souvent à la passe comme moment d'une analyse, la procédure de la passe n'est pas reprise non plus. L'esprit général étant la décentralisation des pouvoirs, sont mis en place des jurys de quatre Analystes membres, jurys composés au cas par cas, deux des analystes étant imposés par le tirage au sort, deux autres étant choisis par le candidat, un de ceux-ci pouvant être membre d'une autre institution. Le jury se réunit avec le candidat quatre fois ou plus. Il décide d'accepter ou non le candidat comme Analyste membre et transmet sa décision à la commission des jurys. Cet avis est souverain mais, en cas de refus, le candidat peut se représenter à un autre jury un an plus tard. Il y a donc une commission du jury, mais ça ne s'appelle pas jury de la passe parce que justement la seconde caractéristique de cette procédure est d'investiguer ce qu'il en était du désir de l'analyste, cinq ans au moins après que la personne se soit autorisée à recevoir des analysants. Donc saisir le moment de la passe au moment de la passe, ça semble avoir été, pour les fondateurs, moins intéressant que de voir ce qu'était devenu ce désir au moins cinq ans plus tard, avec cette question-ci : est-ce qu'on reste analyste, est-ce qu'on est encore analyste cinq ans, six ans, dix ans plus tard. Donc par rapport à la procédure de la passe à l'École Freudienne de Paris, il y a d'une part cette décentralisation et d'autre part ce recul dans le temps par rapport au moment de passe dans une analyse.

Quelqu'un dans la salle. Que pour un : une seule personne peut venir d'une institution extérieure. Avec l'accord du bureau. Du point de vue politique, parce que ça se complique.

Patrick de Neuter. J'ai constaté dans les séminaires des Analystes membres qui sont consacrés à cette question un refus de définir les indices de fin d'analyse pour éviter la conformité, pour éviter qu'on se rende conforme à ces critères. Et donc il y a une liberté d'appréciation, certains diront de l'arbitraire, laissée à chacun des membres de ce jury.

On a discuté tout récemment, le signifiant « jury ». Est-ce un bon terme, vu que ce qui est visé, c'est plus une nouvelle expérience qui met au travail tout le monde – ça, vous l'avez évoqué aussi – les quatre membres du jury et l'impétrant. Donc il y a un effet de travail autour du désir de l'analyste.

Très concrètement, l'impétrant y parle de sa propre analyse et des analyses qu'il mène – et cela a un effet sur chacun des cinq participants. Comme je viens de le dire, la fréquence est de quatre rendez-vous au moins. Certains de ces jurys continuent à se réunir soit dans les cas où le jury ne parvient pas à se décider et veut aller plus loin, soit encore parce que l'intérêt de chacun est tel que les participants veulent continuer le travail. Donc il y a certains jurys qui ont continué comme ça pendant un an ou deux ans à se réunir indépendamment de la nomination. Je pense avoir dit l'essentiel en ce qui concerne Espace analytique

A propos du jury de la passe de l'École freudienne, je me souviens d'avoir parlé avec Dolto à ce moment-là, qui elle aussi mettait en question le fait que la procédure aboutisse sur une nomination, parce que cette nomination viendrait biaiser l'expérience. Lacan lui aurait répondu qu'il fallait une nomination sinon personne ne s'y prêterait. Mais je pense que comme monsieur Safouan vient de nous dire, ça semble ne pas être la seule qui mettait un peu en question la procédure telle qu'elle fut mise en place à l'École freudienne. Voilà ce que je peux vous dire aujourd'hui.

Laurence Brisbarre. À Espace, il y a bien une réponse ?

Patrick de Neuter. Oui, à Espace il y a une réponse, puisque ce jury fait que l'on passe du statut d'Analyste praticien à celui d'Analyste membre. C'est pour ça que pour finir, après en avoir débattu, on s'est dit que c'était pas mal de garder ce terme de jury, parce qu'il y avait quand même un jugement. Alors de quel jugement est-ce qu'il s'agit? Comme vous le disiez, le jugement d'attribution et le jugement d'existence ? Le jugement d'existence du désir de l'analyste, peut-être ?

Quelqu'un dans la salle. Si j'ai bonne mémoire, au temps des Manonni, au démarrage du CFRP dont est issu Espace, on tenait à dire que le jury ne se terminait pas avec la nomination, qu'il y avait un autre temps, c'est-à-dire le temps où celui qui a été nommé peut participer au séminaire des membres actifs, mais il lui appartient, dans le temps qui lui est nécessaire, de dire quelque chose de son expérience. C'est-à-dire que le dernier mot ne soit pas du côté de la nomination, mais de ce que peut en dire celui qui a franchi cette (*inaudible*), ce qu'il peut en dire après.

Et puis juste un point d'histoire. Au démarrage des tout premiers jurys au CFRP, les Manonni ne parlaient jamais du désir de l'analyste. Le mot fort, c'était – non pas le devenez, ils parlaient du non à la passe, c'était les termes utilisés à l'époque - et l'important c'était non plus la question du devenir analyste, mais la question du rester analyste. D'où cet effet de temps, c'est-à-dire qu'est-ce qui est remanié dans le cheminement de l'analyste sous les coups d'un démarrage de pratique analytique. Qu'est-ce qui est réanimé, relancé, questionné. D'où l'importance accordée par exemple à ce que les impétrants pouvaient dire du travail de contrôle.

Patrick de Neuter. Vous en savez plus que moi sur les origines des jurys à Espace que je n'ai rejoint que depuis quelques années. C'est vrai que dans le séminaire des membres, certains se prêtent à parler de leur passe, d'autres de leur jury, de façon plus ou moins discrète, mais ce n'est pas systématique.

Elisabeth Leybold. Pourquoi appelez-vous ça une passe ?

Patrick de Neuter. On ne l'appelle pas passe. Ce n'est pas une passe, mais c'est vrai que nos débats sont contaminés par la passe. Ce n'est pas la procédure de la passe, mais la question de la passe et de son devenir dans l'évolution de chacun.

Quelqu'un dans la salle. Mais il y a eu un moment où les Manonni, Maud en particulier, disait que notre expérience des jurys n'était pas productif, qu'il y avait un effet d'échec, que les leçons qu'elle escomptait pouvoir... c'est à ce titre un échec comme l'avait dit Lacan en effet, la passe. Et dans tous les groupes où la notion de jury fonctionne, ça reste très problématique.

Michel Goddens. Je suis membre de l'École des Forums et la procédure de la passe existe, avec nomination et tout... [*Rires*]. Il est vrai que faire la passe c'est une expérience que je trouve tout-à-fait extraordinaire. On se surprend à dire des choses qu'on n'a même jamais dites sur le divan, et en ça je

trouve ça vraiment très très bien. Mais moi c'est quand même une chose qui me gêne dans la passe, et Safouan y a fait allusion, c'est qu'il n'y a rien à faire, l'idée de la hiérarchie s'installe. C'est inévitable. Il y a les membres – les rien-du-tout, quoi, ceux qui ne sont même pas arrivés, quoi – lui est AE, puis lui n'est pas A.E., et dans l'annuaire des Forums – on est A.E. trois ans aux Forums – il y a des gens qui ont été A.E. il y a dix ans de ça, on le sait parce qu'ils l'indiquent, qu'ils ont été A.E. de 2004 à 2007, c'est bien indiqué. Je trouve ça... oui d'une certaine manière ils le sont quand même encore un peu, il leur reste quelque chose, quoi (ironique). Mais non, c'est parce que la hiérarchie revient, c'est parce que le bureau revient ce n'est pas supprimé cet... enfin voilà.

Donc pour la procédure il faut se présenter à la secrétaire de la passe, aux secrétaires de la passe - maintenant c'est deux, mais c'est tout nouveau, ça – le groupe c'est quand même des parents qui... - et on reçoit le nom des passeurs, la procédure habituelle, et puis on attend. Voilà un petit témoignage de ce qui se passe ailleurs qu'à Espace. Il y a un cartel de la passe, oui. Tiré au sort dans le cadre des gens qui ont été élus dans les organismes - parce que tous les deux ans il y a des élections et il y a toute une série d'organes qui sont créés - et le jury de la passe est désigné ou tiré au sort dans ces organes-là.

Patrick de Neuter. Tirés au sort, pas désignés ?

Michel Goddens. Figure-toi que je ne le sais pas. Mais aux Forums, tirage au sort ce n'est pas d'ici, hein ! [Rires]

Quelqu'un dans la salle. Il y a aussi des entretiens préalables avec le secrétaire pour éviter justement les personnes, non seulement comme tu disais les branques, mais celles que l'on sentirait trop fragiles pour supporter un refus. Parce qu'il y a quand même une certaine responsabilité, on a vu que des refus ça pouvait...

Quelqu'une dans la salle. Il me semble qu'il y a quand même une chose qui est quand même intéressante que l'on entend ici, c'est les effets sur le passeur de la passe et des effets d'après-coup. Je pense que ça, ce serait des choses tout-à-fait intéressantes à étudier, à discuter, et les effets sur sa pratique.

Plusieurs dans la salle. Du passeur ?

La même intervenante. Pardon, du passant.

Plusieurs dans la salle. Du passeur aussi.

La même intervenante. Il me semble que ce sont des choses qui mériteraient d'être travaillées, et de sortir de quelque chose de plus confiné, c'est moins confidentiel.

Charles Nawawi. À écouter ce qui vient d'être dit par monsieur des Forums, et par monsieur Safouan tout-à-l'heure, je me demande si au moins sur ce point précis-là – je ne me prononcerais pas trop pour le reste – la passe n'aurait pas échappé, disons, ou échoué en tout cas, à venir faire barrage à la question de la hiérarchie dans les institutions psychanalytiques. Ce qui était le but de Lacan. C'est quand même en partie – et ça c'est le cœur de la question du moins à l'EpSF – c'est en partie pour substituer à cette question de la hiérarchie, ce qu'il a appelé le gradus – avec AP, AME et AE – pour échapper à cette question de la hiérarchie que la passe a été instaurée. Or, à vous entendre, et peut-être aussi un petit peu à entendre ce qui se passe à l'intérieur de l'EpSF, la question de la hiérarchie se pose encore aujourd'hui avec cette procédure. D'où la question : est-ce que le problème, si j'ose dire, ou la question que pose la hiérarchie s'adresse au groupe, c'est-à-dire ce sont des structures de groupe qui sont absolument indéboulonnables, ou alors, on s'y prend mal. Mais en tout cas, le fait est sûr, c'est que d'une manière affirmée, comme ça l'est par exemple à l'IPA avec un cursus établi que les analystes ont à parcourir pour accéder aux sphères de la hiérarchie, ou bien d'une manière imaginaire qui se greffe sur cette procédure-là, la question reste entière.

Mais ça, c'est *un* versant de la hiérarchie. Il y a un autre versant de la hiérarchie qui est un versant, disons plus transférentiel, par lequel la hiérarchie passe aussi. De quels maux faut-il choisir le moindre ? Je ne sais pas. C'est une question que j'amène au débat et en tout cas qui nous empoisonne l'existence. Alors est-ce qu'il n'y a rien à faire : voilà, c'est. C'est un fait de structure de groupe ; et pourquoi faudrait-il y faire quelque chose, d'ailleurs, la question peut se prolonger. Mais en tout cas elle se complique de plus en plus et je pense qu'elle se complique beaucoup plus aujourd'hui qu'hier, le hier étant... peut-être pas 1902, mais disons 1910, voilà, le hier commençant à 1910.

Quelqu'un dans la salle. Et j'ajouterais la question du narcissisme des analystes. Est-ce que l'analyse tempère le narcissisme ou l'exacerbe ?

Charles Nawawi. Ah bien il l'exaspère, ça c'est sûr ! Mais c'est très exaspérant aussi, hein.

Quelqu'un dans la salle. 1910, la création de l'IPA, premier président Jung, il était même question qu'il soit président à vie, pour que la question de la chefferie soit liquidée. Bon, Freud s'est trompé. Alors il y a la chefferie, c'est une chose, et puis il y a l'autorité.

Charles Nawawi. L'autorité c'est le transfert.

Le même intervenant. Bien sûr, mais c'est jeu d'autorité dans la structure aussi.

Brigitte Lemérier. L'autorité ce n'est pas forcément le transfert.

Charles Nawawi. Pas forcément, ce n'est pas forcé. Mais je pense que ce n'est pas forcé non plus de penser que l'analyste tient son autorité du transfert. Je ne dis rien de plus.

Quelqu'un dans la salle. Ce qui est bien ce qui est à défaire d'ailleurs.

Sylvain Gross. Charles, tu ne penses pas justement que ce que Lacan a mis en place par la passe et les cartels, ce sont des procédures, des procédés anti-groupe, anti-masse, anti-foule freudienne. C'est ça l'objectif de départ. Alors est-ce qu'il y a une perversion, un détournement, c'est tout-à-fait possible comme tu dis dans l'un des versants...

Charles Nawawi. Je ne pense pas. C'est quelque chose dont on a beaucoup parlé récemment dans l'École, je pense que c'est la nomination qui a ces effets-là. Tout dépend du cartel en question, mais on a vu, et ça depuis 75, en tout cas pour ma part, on a vu que pour choisir un Plus-un pour un cartel, on fait appel à quelqu'un à qui on suppose un savoir, c'est très bête et simple, qui va mettre en place le travail, diriger, enfin... Alors maintenant heureusement il y a des choses qui bougent quand même depuis 75, ça fait quarante ans ou presque. Sauf que la question est toujours la même : quel lien se fabrique entre un savoir supposé à quelqu'un et la hiérarchie de l'institution ? Je pense que c'est un problème qu'on n'est jamais arrivé à traiter, à traiter au sens de trouver une réponse. Alors oui, c'est ce qu'effectivement Lacan dit de la passe et des cartels. Sans hiérarchie, le gradus etc... on connaît tous ces textes par cœur... qu'il faut quand même de temps en temps relire parce que même le par cœur il faut s'en méfier, on arrive à en faire quelques contresens. Mais il y a quand même toujours quelque chose qui revient. C'est ce réel-là qui est en jeu. Ça revient.

Bon je pense que la première question que Laurence a adressée à Moustapha Safouan tout-à-l'heure, je ne sais pas si je l'ai bien entendue, mais il s'agissait, à l'AFP, des A.E. qui ont été nommés par Lacan et des A.E. qui ont été nommés par la passe. Je pense que là, déjà, il y avait une distinction qui pesait son poids, qui a pesé son poids, un temps. Maintenant il n'y a plus Lacan, donc... Mais enfin moi c'est la question qui me tracasse en ce moment : comment cette procédure de la passe, qui justement fait qu'un passant s'adresse à un « égal » pour pouvoir adresser son propos à un cartel ou un jury, qui a justement pour objet, pour but, dans la procédure elle-même, d'échapper au jugement d'attribution fait par des pairs, des pères supérieurs, réinstalle la question de la hiérarchie, remet en jeu la question de la hiérarchie dans le groupe. On peut faire des journées avec ça, entre institutions, entre Écoles.

Patrick de Neuter. Personnellement, je ne pense pas qu'un groupe quelconque puisse échapper à une hiérarchie, la question est de savoir quelle est la moins pire pour des analystes. Mais je me demande si ce n'est pas un rêve inaccessible que de penser à un groupe qui n'aurait pas une certaine hiérarchie, qu'elle soit transférentielle ou qu'elle soit formalisée, parce que si elle n'est pas formelle, c'est le transfert qui joue. De l'autorité au sens de faire autorité, je ne pense pas qu'on puisse échapper à ça. Mais il y en a quand même des plus pires que d'autres, si je puis dire.

Sylvain Gross. Après cette longue journée, on peut s'arrêter là en espérant se retrouver bientôt. Merci à tout le monde, merci à Moustapha Safouan, merci aux initiateurs.